



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Réserve
au
Moniteur
belge



10178633

TRIBUNAL DE COMMERCE

29 -11- 2010

NIVELLES

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/12/2010 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : p860.672.783

Dénomination

(en entier) : **Triathlon Universitaire Racing Blocry Ottignies-LLN**

(en abrégé) : **TURBO-LLN**

Forme juridique : ASBL

Siège : Place des sports 1, 1348 Ottignies LLN

Objet de l'acte : Modification du conseil d'administration

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 août 2010

L'ASBL Triathlon Universitaire Racing Blocry Ottignies-LLN, sis à place des sports 1, 1348 Ottignies LLN, débutera un nouvel exercice le 01 septembre 2010. Le conseil d'administration à partir de l'exercice 2010 aura la composition suivante :

Président : Devulder Arnaud, rue du roi chevalier 28, 1340 Ottignies

Trésorier : Villette Raphael, rue de la Vallée 63, 1340 Ottignies

Secrétaire : Deschuyteneer Geneviève, rue de l'église 7, 1450 Blanmont.

Tous de nationalité belge,

Les administrateurs démissionnaires sont :

Monsieur Eric Colon, Chemin de la coquière 7, 1325 Longueville,

Monsieur Jean Pierre Gonze, Venelles des amandiers, 1300 Wavre

Monsieur Michel Virgo, Avenue de Nivove 182, 5580 Jemelle

Monsieur Jacques Dauphin, Avenue J Kennedy 23/C, 1330 Rixensart

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature